



Index égalité professionnelle Femmes/Hommes 2024 Chambre de l'Aisne

QU'EST-CE L'INDEX SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES ?



L'index sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est une note sur 100, obtenue en faisant la somme des notes de ces quatre indicateurs :

1. Écart de rémunération femmes / hommes,
2. Écart de répartition des augmentations individuelles,
3. Nombre de salariées augmentées à leur retour de congé maternité,
4. Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations,

93 / 100

Résultat obtenu :

Indicateur Ecart de rémunération femmes/homme	39/40
Indicateur Écart de répartition des augmentations individuelles	35/35
Indicateur Nombre de salariées augmentées à leur retour de congé maternité	incalculable
Indicateur Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations	5/10